



PLANNING DES INSCRIPTIONS CANTINE

Pour le lundi et le mardi : au plus tard le jeudi à 17h00

Pour le jeudi et le vendredi : au plus tard le lundi à 17h00

PLANNING DES INSCRIPTIONS ACCUEIL PERISCOLAIRE (GARDERIE / ETUDE)

Pour le lundi et le mardi : au plus tard le jeudi à 17h00

Pour le jeudi et le vendredi : au plus tard le lundi à 17h00

PLANNING DES INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS

Pour les mercredis : au plus tard le dernier mercredi du mois précédent.

Pour les congés scolaires : au moins 10 jours avant le 1^{er} jour de présence effective de l'enfant

Les inscriptions et règlements déposés dans la boîte aux lettres de la mairie seront considérés comme l'ayant été le jour de leur réception par le service.